

"Le prêtre n'est pas prêtre pour lui-même, il l'est pour l'Eglise"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Vocations](#)

Date : 13 juin 2012



Editorial des ordinations 2012 de **Mgr Centène**, paru dans *Chrétiens en Morbihan* :

"Notre année pastorale, placée sous le signe de la prière, a été riche en grâces. L'élévation à l'honneur des autels de Mme Molé, à présent Bienheureuse Louise-Elisabeth, en est une belle illustration. Avant que chacun prenne un temps de repos si nécessaire à l'âme et au corps, le Seigneur, qui n'est pas avare de ses bienfaits, donnera à notre diocèse trois nouveaux prêtres et quatre diacres en vue du sacerdoce. Lors des ordinations du 24 juin prochain, à la basilique Sainte-Anne, Louis de Bronac, Georges-Henri Pérès et François-Xavier Robert seront configurés au Christ Tête et Pasteur, tandis que Frédéric Fagot, Julien Naturel, Hervé Le Berre et Jean-Charles Nicolleau seront configurés au Christ Serviteur. Je souhaite que nous soyons nombreux en ce jour solennel pour les entourer de notre prière et de notre amitié et pour rendre grâce à Dieu.

Ils ont choisi de tout quitter pour suivre le Christ et répondre à son appel, dans le célibat consacré, par amour, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ils seront appelés, comme prêtres, à coopérer à la mission de l'évêque, à enseigner, sanctifier et gouverner le Peuple de Dieu avec sagesse, charité et humilité. Revêtus de la grâce sacerdotale, ils offriront pour nous en la personne même du Christ le Saint-Sacrifice, ils pardonneront nos péchés au nom de Dieu, ils nous donneront les sacrements, ils nous conseilleront avec une bienveillance paternelle, ils tendront la main à ceux qui tombent, ils affermiront ceux qui doutent, ils se réjouiront avec ceux qui sont dans la joie, ils consoleront ceux qui pleurent, ils visiteront et réconforteront les malades, ils soutiendront les familles en deuil, ils remettront les défunts entre les mains de Dieu. Le prêtre n'est pas prêtre pour lui-même, il l'est pour l'Eglise, pour ses membres, pour le monde. S'il y a, comme l'enseigne le concile Vatican II dans la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* (n. 10), « une différence essentielle et non seulement de degré » entre le

sacerdoce ministériel et le sacerdoce commun des fidèles, tous prêtres, prophètes et rois par leur baptême, « ils sont cependant ordonnés l'un à l'autre ». « Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier; les fidèles eux, de par le sacerdoce royal qui est le leur, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, leur renoncement et leur charité effective. » S'il n'y a pas d'Eglise sans fidèle, il ne saurait en aucun cas y avoir d'Eglise sans prêtre. Aussi réjouissons-nous, entourons nos prêtres et prions pour eux. Ayons une conscience toujours plus vive de la beauté du sacerdoce pour permettre aux vocations de fleurir, pour les encourager et pour les accueillir avec joie dans nos familles, dans nos paroisses, dans nos mouvements. Prions aussi pour que Dieu continue d'envoyer des ouvriers à sa moisson, pour qu'il nous donne des prêtres, de saints prêtres, beaucoup de saints prêtres."